

De la phrase au texte : l'évolution de la linguistique moderne *From Sentence to Text: The Evolution of Modern Linguistics*

Zoubir YAHIAOUI

Université de Constantine1.Algérie

zoubir.yahiaoui@umc.edu.dz

Résumé:

La linguistique moderne a d'abord étudié la phrase (syntaxe, sémantique, pragmatique), mais cette approche a révélé ses limites face aux liens interphrastiques et à la construction du sens global. La linguistique textuelle (années 1960-70) a alors émergé, analysant le texte comme unité cohérente grâce à la cohésion, la cohérence et les mécanismes comme les anaphores (Halliday & Hasan). Complémentaires, ces approches — la phrase comme brique de base, le texte comme architecture — trouvent des applications en enseignement, traduction et traitement automatique des langues, offrant une vision globale et enrichie du langage.

informations sur l'article

Reçu 23/03/2026
Publication 12/06/2026

Mots clés:

- ✓ Phrases :
- ✓ Texte :
- ✓ Cohérence:
- ✓ Linguistique:
- ✓ Connecteurs.

Abstract :	Article info
<i>Modern linguistics initially focused on studying the sentence (syntax, semantics, pragmatics), but this approach revealed its limitations in addressing intersentential links and the global construction of meaning. Text linguistics (1960s-70s) then emerged, analyzing text as a coherent unit through cohesion, coherence, and mechanisms like anaphora (Halliday & Hasan). These complementary approaches—the sentence as the basic building block, the text as the overarching structure—find applications in teaching, translation, and natural language processing, providing a comprehensive and enriched understanding of language.</i>	<u>Keywords:</u> ✓ Sentences : ✓ Text : ✓ Coherence : ✓ Linguistics : ✓ Connectors.

1. Introduction

La linguistique, en tant que science du langage, s'est longtemps attachée à décrire les unités fondamentales du langage, des sons et des mots jusqu'à la phrase. Parmi les différentes approches développées au cours du XXe siècle, la linguistique phrastique a occupé une place centrale en plaçant la phrase au cœur de l'analyse. Portée par des figures majeures comme Ferdinand de Saussure, Noam Chomsky ou Gustave Guillaume, cette perspective a permis d'éclairer les dimensions syntaxiques, sémantiques et pragmatiques de la phrase, vue comme une unité autonome et signifiante.

Cependant, en se concentrant sur la phrase considérée isolément, cette approche a progressivement révélé ses limites. Elle peine notamment à rendre compte des liens qui unissent les phrases entre elles, de la construction du sens à l'échelle d'un texte, ainsi que des phénomènes discursifs plus larges. C'est pour répondre à ces insuffisances qu'émerge, à partir des années 1960-1970, la linguistique textuelle. Cette dernière élargit le champ de l'analyse linguistique en prenant pour objet le texte comme unité à part entière, où la cohésion, la cohérence et la progression de l'information jouent un rôle décisif.

Le présent article se propose d'examiner tour à tour les fondements, les apports et les limites de la linguistique phrastique, avant de présenter la linguistique textuelle comme un prolongement et un dépassement de la première. Nous mettrons en lumière à la fois leurs oppositions et leurs complémentarités, montrant comment ces deux courants contribuent, ensemble, à une compréhension plus riche du langage et de la communication.

2. Méthode et corpus

Cet article s'appuie sur une étude critique et comparative des principaux travaux en linguistique phrastique et textuelle. La méthode adoptée est essentiellement analytique et

synthétique, consistant à examiner les concepts clés, les exemples représentatifs (phrases, texte) et les critiques formulées dans ce domaine. Les matériaux utilisés incluent les ouvrages fondateurs et les articles scientifiques majeurs des auteurs cités **dans la bibliographie**, ainsi que des exemples linguistiques construits pour illustrer les notions abordées. L'approche est donc théorique et descriptive, visant à présenter de manière claire et structurée l'évolution des deux courants linguistiques et leurs interrelations.

3. Objectifs de l'article

Cet article poursuit trois objectifs principaux. Premièrement, il s'agit de retracer le développement historique et conceptuel de la linguistique phrastique, en mettant en lumière ses apports ainsi que les limites qui ont motivé l'émergence de la linguistique textuelle. Deuxièmement, il vise à expliciter les fondements théoriques, les notions centrales et les avancées méthodologiques introduites par la linguistique textuelle. Enfin, dans une perspective intégrative, cet article cherche à montrer que ces deux approches, bien que distinctes, sont complémentaires et que leur articulation permet une compréhension plus complète des mécanismes langagiers, de la phrase au discours. L'article vise à répondre aux problématiques suivantes : dans quelle mesure la linguistique phrastique, centrée sur l'analyse de la phrase comme unité autonome, peut-elle rendre compte de la construction du sens dans des contextes discursifs réels, où les liens interphrastiques, la cohésion et la cohérence jouent un rôle essentiel ? Comment la linguistique textuelle, en élargissant l'analyse au texte comme unité globale, permet-elle de dépasser les limites de la linguistique phrastique, et quels sont les enjeux théoriques et pratiques de cette complémentarité pour l'étude du langage et de la communication ?

4. La linguistique phrastique : origines, exemples, limites et critiques

La linguistique phrastique s'est constituée comme une branche à part entière de la linguistique en prenant pour objet d'étude la phrase, considérée comme l'unité linguistique minimale complète. Elle en explore la structure interne (syntaxe), le sens (sémantique) et les conditions d'emploi (pragmatique), dépassant ainsi l'analyse isolée des mots. Comme le souligne Chomsky, « *Une phrase est une suite finie d'éléments tirés d'un ensemble fini (le lexique) et organisée selon des règles syntaxiques* » (Chomsky, 1965).

4.1. Les débuts de la linguistique phrastique

Son développement s'inscrit dans le prolongement de deux grands courants théoriques du XXe siècle :

- Le structuralisme, avec des auteurs comme Saussure ou Bloomfield, qui analyse la phrase comme un agencement hiérarchisé de syntagmes liés par des rapports de dépendance.

- Le générativisme, inauguré par Chomsky, qui conçoit la phrase comme le produit de règles formelles permettant de générer une infinité d'énoncés grammaticalement corrects.

Pour Chomsky, dans *Structures syntaxiques* (1957), la phrase constitue l'unité de base de la syntaxe, régie par des principes génératifs et transformationnels. Par la suite, des linguistes comme François Rastier (1987) ont enrichi cette approche en y intégrant davantage la dimension sémantique et pragmatique, soulignant le rôle de la phrase dans un contexte communicatif. La linguistique moderne, fondée par Ferdinand de Saussure, s'est d'abord concentrée sur la structure interne de la langue. Pour le structuralisme, puis pour le générativisme de Noam Chomsky, la phrase était considérée comme l'unité maximale d'analyse.

- Le dogme de la phrase : On considérait que si l'on pouvait expliquer comment une phrase est construite (syntaxe) et ce qu'elle signifie (sémantique), on avait épuisé l'objet de la linguistique.
- La limite : Cette approche ignorait le contexte, l'intention du locuteur et, surtout, les liens entre les phrases.

4.2. Exemples d'analyse phrastique

L'analyse peut porter, par exemple, sur la phrase :

« Le chat dort sur le tapis. »

- Sur le plan syntaxique, elle répond à la structure Sujet + Verbe + Complément.
- Sémantiquement, elle exprime une action localisée.
- Pragmatiquement, elle peut remplir différentes fonctions (informer, décrire) selon la situation d'énonciation.

De même, une phrase interrogative comme « Est-ce que le chat dort ? » illustre comment une transformation syntaxique modifie la valeur communicative de l'énoncé. La linguistique phrastique a permis en outre :

- Une description rigoureuse des structures syntaxiques ;
- La formalisation des règles de combinaison des unités linguistiques ;
- Le développement de modèles explicatifs puissants, notamment en syntaxe.

4.3. Les thèmes de la linguistique phrastique

- La linguistique phrastique a pour objet central la phrase, envisagée comme l'unité maximale de l'analyse grammaticale. Elle s'intéresse à sa structure interne, à ses règles de formation et à ses propriétés formelles.

4.4. La syntaxe de la phrase

- C'est le thème fondamental de la linguistique phrastique.
- Organisation des constituants (GN, GV, GP, etc.)
- Ordre des mots
- Relations syntaxiques (sujet, prédicat, complément)
- Structure profonde et structure de surface (grammaire générative)
- Ex. : phrase simple / phrase complexe.

4.5. La typologie des phrases

- Étude des types et formes de phrases
- Phrases déclaratives, interrogatives, impératives, exclamatives
- Phrases simples, complexes, juxtaposées, coordonnées, subordonnées
- Phrases verbales et nominales

4.6. La morphosyntaxe

- Analyse des liens entre forme grammaticale et fonction syntaxique
- Accords (sujet-verbe, nom-adjectif)
- Flexion verbale (temps, mode, aspect, voix)
- Catégories grammaticales (nom, verbe, adjectif, pronom...)

4.7. Les relations syntaxiques internes

- Étude des relations qui structurent la phrase
- Prédication
- Subordination
- Coordination

- Dépendance et hiérarchie syntaxique

4.8. La sémantique phrastique

- Analyse du sens de la phrase isolée
- Relations entre structure syntaxique et interprétation sémantique
- Rôles thématiques (agent, patient, bénéficiaire...)
- Ambiguïtés syntaxiques et sémantiques

4.9. La grammaticalité et l'acceptabilité

- Distinction entre
- Phrase grammaticalement correcte
- Phrase acceptable en langue
- Une phrase peut être correcte mais peu naturelle hors contexte.

4.10. Les transformations syntaxiques

- Étudiées notamment en grammaire générative :
- Passivation
- Négation
- Interrogation
- Pronominalisation
- Déplacement (extraction, focalisation)

4.11. La phrase comme unité autonome

- Principe clé de la linguistique phrastique
- La phrase est analysée indépendamment du contexte discursif
- Priorité donnée à la compétence linguistique plutôt qu'à l'usage

4.12. Limite générale de ces thèmes

- Tous ces thèmes montrent une forte autonomie de la phrase, mais ils expliquent mal :

- L'enchaînement des phrases,
- La cohérence globale,
- La production du sens en discours,
- Ce qui a conduit à l'émergence de la linguistique textuelle.

5. Limites et critiques

Vous avez déjà reçu par exemple un SMS du type « C'est bon. » et passé plusieurs minutes à vous demander si c'était un « c'est bon, super ! » enthousiaste ou un « c'est bon, laisse tomber... » agacé ? Cette ambiguïté, nous la vivons tous les jours. Une simple phrase, sortie de son contexte, peut vouloir dire tout et son contraire. C'est le piège de la phrase parfaite. C'est le point de vue de Searle, « *Le sens d'un énoncé ne peut être pleinement compris sans tenir compte de son contexte d'énonciation et des intentions du locuteur* » (Searle, 1969).

Pendant des décennies, de nombreux linguistes ont été obsédés par la phrase, la considérant comme la brique élémentaire du langage. Ils cherchaient à décortiquer ses rouages, à établir les règles universelles qui la rendaient grammaticalement correcte. Mais à partir des années 1960, une véritable révolution a eu lieu : ils ont compris que la quête du sens ne s'arrêtait pas au point final. Pour comprendre la communication, il ne suffisait pas d'admirer la brique ; il fallait contempler l'architecture de l'édifice tout entier : le texte.

Malgré ses avancées, la linguistique phrastique fait face, en outre, à plusieurs reproches :

- L'absence de contexte : En se limitant à la phrase isolée, elle néglige les dimensions pragmatiques et situationnelles, pourtant essentielles à l'interprétation [2].
- L'incapacité à traiter les liens entre phrases : Elle n'explique pas, par exemple, comment un pronom comme « il » renvoie à un référent introduit dans une phrase précédente.
- La difficulté à intégrer des énoncés non phrastiques : Les interjections (« Attention ! ») ou les énoncés fragmentaires échappent à son cadre d'analyse.
- Une approche parfois trop formelle : Certains modèles, en privilégiant la grammaticalité, peinent à rendre compte des usages oraux ou des variations discursives.

Ces limites ont été soulignées par des auteurs comme Halliday & Hasan [7] ou Van Dijk [14], qui ont plaidé pour un élargissement de la perspective linguistique au-delà de la phrase.

Malgré ses apports majeurs à la description des structures grammaticales, la linguistique

phrastique présente plusieurs limites théoriques et méthodologiques. Ces limites ont conduit à l'émergence de nouvelles approches, notamment la linguistique textuelle et l'analyse du discours.

5.1. L'isolement artificiel de la phrase

La linguistique phrastique étudie la phrase comme une unité autonome, souvent détachée de tout contexte. Or, dans la communication réelle :

- Les phrases sont produites en discours,
- Leur interprétation dépend du contexte situationnel et contextuel.

Une phrase grammaticalement correcte peut être incompréhensible ou ambiguë hors contexte.

5.2. L'incapacité à expliquer l'enchaînement des phrases

La linguistique phrastique ne rend pas compte :

- Des relations entre phrases,
- De la progression thématique,
- De la continuité du sens.

Elle ne peut expliquer pourquoi une suite de phrases est perçue comme un texte cohérent ou non.

5.3. L'ignorance de la cohésion textuelle

Les phénomènes tels que :

- L'anaphore (pronoms, reprises lexicales),
- Les connecteurs logiques,
- La deixis,

Dépassent largement le cadre de la phrase isolée. La linguistique phrastique ne fournit pas d'outils suffisants pour analyser ces mécanismes.

5.4. Une approche principalement formelle

La linguistique phrastique privilégie :

- La structure syntaxique,

- La grammaticalité formelle,

Au détriment de :

- De la fonction communicative,
- De l'intention du locuteur,
- Des effets de sens en situation.

5.5. La confusion entre grammaticalité et acceptabilité

Une phrase peut être :

- Grammaticalement correcte,
- Mais pragmatiquement étrange ou inacceptable.

La linguistique phrastique peine à expliquer cette distinction, mise en évidence par la pragmatique et la linguistique textuelle.

5.6. L'insuffisance face aux discours authentiques

Les corpus réels (oraux, écrits, médiatiques) montrent :

- Des phrases incomplètes,
- Des ruptures syntaxiques,
- Des ellipses.

Ces phénomènes sont souvent considérés comme « déviants » alors qu'ils sont normaux en discours.

5.7. La négligence de la dimension pragmatique

La linguistique phrastique s'intéresse peu :

- Aux actes de langage,
- Aux implicites,
- Aux présuppositions,
- À la relation locuteur–interlocuteur.

Or, ces dimensions sont essentielles pour comprendre le sens réel des énoncés.

5.8. Une vision statique de la langue

La phrase est analysée comme un objet stable, abstrait, alors que la langue est :

- Dynamique,
- Interactive,
- Socialement située.

Soit la phrase :

Phrase : « Il l'a rencontrée hier, mais il ne lui a pas parlé. »

5.9. Problèmes au niveau de la linguistique phrastique (analyse isolée)

- Anaphores non résolues
 - « Il » : Qui est-ce ? Un homme ? Un personnage déjà mentionné ?
 - « L' » et « lui » : Renvoient à qui/quoi ? Une femme ? Un objet ? Une idée ?
- Ambiguïté référentielle :
 - Sans contexte, on ne sait pas :
 - Qui a rencontré qui ?
 - Pourquoi il ne lui a pas parlé (timidité ? colère ? autre raison) ?
- Manque de cohérence temporelle/spatiale :
 - « Hier » : Par rapport à quand ? Le jour de l'énonciation ? Un autre moment dans un récit ?
- Pourquoi c'est un bon exemple
 - En linguistique phrastique (analyse d'une phrase seule), on peut identifier les catégories grammaticales (pronom, verbe, adverbe), mais pas le sens complet.
 - En linguistique textuelle (analyse dans un texte), ces éléments seraient résolus par le contexte (ex. : « Paul a vu Sophie à la gare. Il l'a rencontrée hier, mais il ne lui a pas parlé. »).

C'est ça qui montre la limite de l'analyse phrastique : une phrase peut être grammaticalement correcte, mais incompréhensible sans contexte ! Pour Charolles : « *La linguistique centrée uniquement sur la phrase ne permet pas d'expliquer pleinement les*

phénomènes discursifs et textuels qui participent à la construction du sens » (Charolles, 1978).

6. La linguistique textuelle : naissance, concepts et apports

Face aux insuffisances de l'analyse phrastique, la linguistique textuelle s'est développée à partir des années 1960-1970, principalement en Europe. Elle prend pour objet le texte — défini comme une séquence cohérente et cohésive de phrases — et étudie les mécanismes qui assurent son unité et sa signification globale. Avec l'émergence de la linguistique textuelle, les chercheurs ont commencé à considérer le texte comme la véritable unité de communication. Ils ont alors découvert qu'un texte n'est pas un simple tas de phrases. Pour qu'une suite de phrases devienne un texte, elle doit obéir à des règles spécifiques, une sorte de "grammaire du texte". Selon Beaugrande & Dressler : « *Un texte est une occurrence communicative qui satisfait sept critères de textualité : sans eux, il n'y a pas de texte, mais seulement des phrases ou des fragments* » (de Beaugrande & Dressler, 1981).

Les linguistes Robert-Alain de Beaugrande et Wolfgang Dressler ont identifié sept critères de textualité. Sans les détailler tous, on y trouve des règles très intuitives comme l'intentionnalité (l'auteur a un but), l'acceptabilité (le lecteur l'accepte comme un message sensé), la cohérence (la logique du contenu) et la cohésion (les liens grammaticaux). Si un ensemble de phrases ne respecte pas ces règles, il reste une collection de fragments sans unité. Dès les années 1960-1970, des linguistes constatent que certaines propriétés linguistiques ne peuvent pas être expliquées à l'intérieur d'une seule phrase. C'est ce qu'on appelle les phénomènes de cohésion.

6.1. Les déclencheurs du changement

- L'anaphore : Pour comprendre à qui renvoie le pronom "il" dans une phrase, il faut souvent regarder la phrase précédente.
- L'ordre des mots : Pourquoi choisit-on une voix passive plutôt qu'active ? Souvent pour assurer la transition avec ce qui a été dit avant.
- Les connecteurs : Des mots comme "pourtant", "en effet" ou "donc" n'ont de sens qu'entre deux blocs de texte.

6.2. Fondements et concepts clés

Parmi les notions centrales de cette discipline, on retiendra :

- La cohésion : ensemble des liens linguistiques explicites qui relient les éléments d'un texte (reprises pronominales, connecteurs, répétitions lexicales). Halliday & Hasan [7] en ont proposé une typologie détaillée.

- La cohérence : principe d'organisation logique et sémantique qui permet au texte de « faire sens » pour le lecteur, même en l'absence de marqueurs explicites.
- La progression thématique : manière dont l'information s'organise et se déploie à travers les phrases, selon des mouvements thématiques (ce dont on parle) et rhématiques (ce qu'on en dit).
- Les fonctions communicatives : inspirées des travaux de Jakobson [8], elles permettent d'étudier les intentions du locuteur et les effets visés sur le destinataire. Le passage de la linguistique phrastique à la linguistique textuelle constitue une rupture dans la mesure où l'objet d'étude change de nature. On passe d'une approche formelle et abstraite à une approche fonctionnelle et discursive. Adam (1990) souligne que la linguistique textuelle « *Ne nie pas la phrase, mais la dépasse* ».

6.3. Exemple illustratif

Considérons les deux phrases suivantes :

- Il a acheté un livre
- Le livre est intéressant.

Analysées séparément, chacune relève de la linguistique phrastique. En revanche, la linguistique textuelle s'intéresse au lien entre elles : la reprise de « livre » par l'article défini « le » crée une cohésion référentielle, essentielle à la compréhension de l'ensemble.

6.4. Apports et avantages

L'approche textuelle permet notamment :

- De comprendre pourquoi une suite de phrases grammaticalement correctes peut ne pas former un texte cohérent ;
- D'intégrer pleinement le contexte et les connaissances partagées dans l'analyse ;
- D'étudier des genres textuels variés (récits, argumentations, textes académiques) selon leurs propres conventions ;
- D'offrir des applications concrètes en traduction, rédaction, enseignement des langues ou traitement automatique des langues. La linguistique textuelle s'est développée pour dépasser les limites de l'analyse phrastique. Elle offre une approche globale du langage en prenant le texte comme unité fondamentale de sens et de communication.

6.5. Une prise en compte du sens global

Contrairement à la linguistique phrastique, la linguistique textuelle analyse le sens

- À l'échelle du texte entier,
- Dans la continuité des phrases,
- À travers la progression thématique.

Elle permet de comprendre comment le sens se construit progressivement

6.6. L'étude de la cohésion et de la cohérence

La linguistique textuelle fournit des outils précis pour analyser :

- La cohésion (anaphores, connecteurs, reprises lexicales),
- La cohérence (logique interne, relations sémantiques, savoirs partagés).

Elle explique pourquoi un texte « tient ensemble ». Pour Halliday & Hasan : « *La cohésion est le moyen par lequel les éléments d'un texte sont liés les uns aux autres, créant ainsi une unité sémantique* » (Halliday & Hasan, 1976).

6.7. L'intégration du contexte et de la situation de communication

Elle prend en compte :

- Le contexte linguistique (cotexte),
- Le contexte situationnel,
- Les intentions du locuteur,
- Le rôle du destinataire.

Le langage est ainsi analysé en usage réel

6.8. Une articulation avec la pragmatique

La linguistique textuelle intègre :

- Les actes de langage,
- Les implicites,
- Les présuppositions,
- Les effets de sens.

Elle permet de comprendre ce que le locuteur fait avec le langage, et pas seulement ce qu'il dit.

6.9. Une meilleure analyse des discours authentiques

Elle s'adapte aux textes :

- Littéraires,
- Journalistiques,
- Scientifiques,
- Administratifs,
- Oraux et écrits.

Les phénomènes comme l'ellipse, la répétition ou la reformulation ne sont plus vus comme des anomalies, mais comme des stratégies discursives.

6.10. Une approche fonctionnelle et dynamique

La linguistique textuelle considère la langue comme :

- Un outil de communication,
- Un système dynamique,
- Une pratique sociale.

Elle met en relation forme, sens et fonction. Comme le note Catherine Fuchs, *"Certains phénomènes linguistiques échappent à l'analyse phrastique : anaphores, connecteurs, progression thématique"* (Fuchs, 2009).

Soit le texte

« Hier, Paul a rencontré Marie au café. Elle portait une robe bleue et semblait très heureuse. Il lui a offert un livre, car il savait qu'elle adorait lire. Plus tard, ils sont allés se promener dans le parc. Là-bas, ils ont discuté de leur prochain voyage. Paul a proposé d'aller en Italie, mais Marie préférerait l'Espagne. Finalement, ils ont décidé de partir ensemble en Grèce. »

6.11. Analyse des éléments invisibles au niveau de la phrase

- Les anaphores
 - "Elle" : Renvoie à Marie (mentionnée dans la phrase précédente).

- "Il" : Renvoie à Paul.
- "Là-bas" : Renvoie au parc (lieu évoqué avant).
- "Ils" : Renvoie au couple Paul et Marie.
Ces éléments ne peuvent être compris qu'en analysant le contexte du texte, pas une phrase seule
- Les implicites et présupposés
 - "Il savait qu'elle adorait lire" : Présuppose que Paul connaît les goûts de Marie (relation de proximité).
 - "Finalement, ils ont décidé de partir ensemble" : Implique qu'ils ont résolu un désaccord (Italie vs Espagne).
Ces informations ne sont pas explicites dans une phrase, mais se déduisent de la cohérence du texte.
- Les connecteurs logiques
 - "car" : Introduit une cause (lien entre l'offre du livre et le goût de Marie pour la lecture).
 - "mais" : Oppose les préférences de Paul et Marie.
 - "Finalement" : Marque la conclusion d'une discussion.
Ces mots organisent la structure du texte, pas seulement une phrase.
- Les références spatiales et temporelles
 - "Hier" : Situe l'action dans le temps (par rapport au moment de l'énonciation).
 - "Plus tard" : Indique une progression temporelle dans le récit.
 - "dans le parc" : Localisation qui dépend du contexte précédent.
Ces éléments créent une chronologie et une géographie du récit, invisibles hors du texte.
- Pourquoi c'est important ?
Ces mécanismes montrent que la compréhension d'un texte dépend de :
 - La cohérence entre les phrases.
 - Les liens logiques et référentiels (anaphores, implicites).
 - La structure narrative (temps, espace, causalité).

Une phrase seule peut être claire, mais c'est le texte entier qui donne tout son sens ! Comme l'avait déjà pressenti Hjelmslev, « *on ne saurait s'arrêter à la phrase comme dernière unité ; il faut considérer le texte comme un tout* » (1943).

7. Complémentarités et oppositions entre les deux approches

Si la linguistique phrastique et la linguistique textuelle divergent par leur objet et leur méthode, elles n'en sont pas moins complémentaires.

7.1. Une opposition de perspective

La linguistique phrastique privilégie l'unité minimale que constitue la phrase, avec ses règles internes. La linguistique textuelle, à l'inverse, s'intéresse aux unités supérieures et aux relations transphrastiques. Cette différence reflète un débat plus large sur l'« élémentarité » en linguistique : faut-il partir de la phrase ou du texte pour comprendre le fonctionnement du langage ?

7.2. Une complémentarité nécessaire

Affirmer l'importance du texte ne signifie pas que l'analyse de la phrase est devenue inutile. Au contraire, les deux approches sont des alliées indispensables. La linguistique textuelle ne remplace pas l'analyse de la phrase, elle la complète en y ajoutant des couches de sens. L'une assure la solidité des briques (les phrases), l'autre garantit la cohérence de l'architecture (le texte).

On peut voir cette complémentarité partout aujourd'hui :

- Un correcteur grammatical se concentre sur l'analyse phrastique pour vérifier les accords et la syntaxe.
- Une intelligence artificielle d'analyse de sentiments se base sur l'analyse textuelle pour comprendre si un commentaire de client est positif ou négatif, en détectant l'ironie ou les sous-entendus qui dépassent la simple phrase.

Finalement, le sens se construit dans cette interaction, où le lecteur joue un rôle tout aussi actif. Comme le dit Umberto Eco, le texte est une machine qui a besoin de nous. Et de plus en plus, les IA sont entraînées à devenir de meilleurs "lecteurs" : elles apprennent à "faire une partie du travail" en inférant le contexte, le ton et les non-dits, une compétence purement textuelle.

En réalité, les deux approches se nourrissent mutuellement :

- L'analyse phrastique fournit les outils pour décrire la structure de base à partir de laquelle se construisent les textes.

- L'analyse textuelle permet de replacer la phrase dans un ensemble signifiant plus large, en expliquant les phénomènes de cohésion et de cohérence.

Ainsi, plutôt que de les opposer, il convient de les articuler : une grammaire de la phrase ne suffit pas à rendre compte de la textualité, mais une grammaire du texte ne peut faire l'économie d'une description fine des phrases qui le composent. C'est le constat même de Jean Michel ADAM, « *La linguistique textuelle ne se substitue pas à la linguistique phrastique, mais la complète, en élargissant l'analyse des unités syntaxiques vers l'organisation globale du discours et la cohérence du texte* » (Adam, 1990).

La linguistique textuelle ne remplace pas la linguistique phrastique, elle la complète :

- La phrase reste une unité de base,
- Le texte en est l'unité supérieure.

Cette complémentarité permet une analyse linguistique plus complète.

7.3. Linguistique phrastique (niveau de la phrase)

La linguistique phrastique étudie la structure et le fonctionnement des phrases isolées. Elle s'intéresse à la syntaxe, à la grammaire, aux relations entre les mots, et à la signification d'une phrase prise individuellement.

Exemple : Prenons la phrase : « Le chat noir a grimpé sur l'arbre parce qu'il avait peur du chien. »

- Analyse syntaxique : On identifie la structure de la phrase (sujet + verbe + complément), les propositions (principale et subordonnée), et les fonctions grammaticales (sujet, COD, complément circonstanciel, etc.).
- Analyse sémantique : On comprend que « le chat noir » est le sujet, « a grimpé » est l'action, et « parce qu'il avait peur du chien » en est la cause.

7.4. Linguistique textuelle (niveau du texte ou du discours)

La linguistique textuelle va au-delà de la phrase pour étudier comment les phrases s'articulent entre elles pour former un texte cohérent et porteur de sens. Elle analyse la cohésion, la cohérence, les connecteurs logiques, les références, et l'intention globale du texte.

Exemple : Ajoutons une deuxième phrase pour former un texte : « Le chat noir a grimpé sur l'arbre parce qu'il avait peur du chien. Cependant, le chien, qui était en réalité très gentil, s'est contenté de remuer la queue en regardant le félin. »

- Cohésion : Le pronom « il » dans « il avait peur » renvoie à « le chat noir », et « le chien » est repris dans la deuxième phrase. « Cependant » est un connecteur logique qui introduit une opposition.
- Cohérence : Le texte raconte une histoire : le chat a peur du chien, mais le chien est en réalité inoffensif. Cela crée un sens global qui dépasse la simple addition des deux phrases.
- Intention : Le texte peut suggérer une morale (ne pas juger trop vite) ou simplement décrire une scène amusante.

7.5. Comment les deux approches se complètent

- Sans la linguistique phrastique : On ne comprendrait pas la structure et le sens de chaque phrase individuellement.
- Sans la linguistique textuelle : On ne verrait pas comment les phrases s'enchaînent pour raconter une histoire ou transmettre un message global.

En résumé : La linguistique phrastique permet de décortiquer les phrases, tandis que la linguistique textuelle permet de comprendre comment ces phrases s'assemblent pour former un tout cohérent et significatif.

8. Applications pratiques de la linguistique textuelle

Pour Jean Michel Adam, « *L'utilisation de la linguistique textuelle permet de dépasser l'analyse strictement phrastique afin de rendre compte du fonctionnement global des textes et de leur interprétation* » (Adam, 1999). Les outils développés par la linguistique textuelle trouvent des applications dans de nombreux domaines :

- Enseignement : amélioration de la compréhension et de la production écrite, analyse des textes littéraires ou documentaires.
- Communication professionnelle : rédaction technique, juridique, publicitaire, où la clarté et la cohérence sont cruciales.
- Traitement automatique des langues : développement de correcteurs, traducteurs, assistants vocaux ou chatbots capables de traiter des unités textuelles cohérentes.
- Analyse de discours : étude des discours médiatiques, politiques ou sociaux dans leur dimension argumentative et interactionnelle. Ses avantages se manifestent dans plusieurs domaines :
- Didactique des langues,

- Analyse du discours,
- Traduction,
- Traitement automatique des langues,
- Sciences de la communication.
-

9. Résultats et analyse

L'analyse comparative menée dans cet article fait ressortir plusieurs résultats significatifs. D'une part, il apparaît que la linguistique phrastique a joué un rôle fondateur en systématisant l'étude de la phrase comme unité autonome, dotée de règles syntaxiques et sémantiques précises. D'autre part, ses limites — notamment l'incapacité à rendre compte des liens interphrastiques et de la dimension contextuelle — ont ouvert la voie à la linguistique textuelle. Celle-ci propose un cadre d'analyse élargi, centré sur des notions comme la cohésion, la cohérence et la progression thématique, qui permettent de saisir la construction du sens à l'échelle du texte.

La discussion qui en découle souligne que ces deux courants ne s'opposent pas de manière irréductible, mais forment plutôt un continuum analytique. La linguistique phrastique fournit les outils nécessaires à l'étude de la microstructure linguistique, tandis que la linguistique textuelle éclaire la macrostructure discursive. Leur complémentarité se révèle particulièrement féconde dans des champs appliqués tels que la didactique des langues, la rédaction spécialisée ou le traitement automatique des langues, où la maîtrise des niveaux phrastique et textuel est indispensable. Ainsi, loin de s'exclure, ces deux approches contribuent conjointement à une linguistique à la fois rigoureuse et ancrée dans les pratiques communicationnelles réelles.

Le passage de la phrase au texte a été bien plus qu'un simple changement d'échelle. Cette révolution, partie d'un simple SMS ambigu pour arriver à la complexité du discours, nous a appris que le langage n'est pas un code mathématique abstrait, mais une activité humaine profondément ancrée dans des contextes, des intentions et des interactions. En s'intéressant au texte, la linguistique a cessé de regarder les mots sous un microscope pour observer comment ils vivent, respirent et agissent dans le monde réel.

10. Conclusion

La linguistique phrastique et la linguistique textuelle représentent deux moments importants — et profondément liés — de la réflexion linguistique contemporaine. La première a permis de formaliser les règles qui gouvernent la construction de la phrase, jetant les bases d'une analyse rigoureuse des structures linguistiques. La seconde a élargi cette perspective en

montrant que le sens se construit aussi entre les phrases, à travers des mécanismes de cohésion, de cohérence et de progression thématique.

Plutôt que de les considérer comme concurrentes, il est fécond de les voir comme complémentaires : ensemble, elles offrent une vision à la fois fine et globale du fonctionnement du langage. Leur dialogue continue d'enrichir non seulement la recherche en linguistique, mais aussi des champs appliqués tels que la didactique, la traductologie ou les sciences du numérique. À travers elles, c'est la complexité et la richesse de la communication humaine que nous apprenons à mieux comprendre.

Bibliographie

- Adam, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle : Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Mardaga.
- Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*. Nathan.
- Beaugrande, R.-A. de, & Dressler, W. U. (1981). *Introduction to text linguistics*. Longman.
- Charolles, M. (1978). *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes*. Langue française, 38, 7-41.
- Chomsky, N. (1957). *Syntactic structures*. Mouton.
- Chomsky, N. (1965). *Aspects of the theory of syntax*. MIT Press.
- Fuchs, C. (2009). *La linguistique cognitive*. Éditions Ophrys.
- Halliday, M. A. K., & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. Longman.
- Hjelmslev, L. (1943). *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Munksgaard. [Traduction française : *Prolégomènes à une théorie du langage* (1968). Minuit.]
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Minuit.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Presses Universitaires de France.
- Searle, J. R. (1969). *Speech acts: An essay in the philosophy of language*. Cambridge University Press.
- Van Dijk, T. A. (1977). *Text and context: Explorations in the semantics and pragmatics of discourse*. Longman.